

L'an deux mille dix, le trois février à quinze heures trente, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué en date du vingt et un janvier deux mille dix, s'est réuni en session ordinaire à Sahune, sous la Présidence d'Hervé RASCLARD :

Membres en exercice : 19  
Membres titulaires présents ou représentés : 7  
Pouvoirs : 7  
Quorum atteint  
Nombre de suffrages exprimés : 14

**Présents(es)**

Jean-Marie BERTRAND,  
Marc BONNARD,  
Jean-Pierre BUIX,

Pierre COMBES,  
Gérard COUPON,  
Hervé RASCLARD,

Nicolas ROSIN

**Pouvoirs**

André AUBERIC à Nicolas ROSIN, Marcel BAGARD à Marc BONNARD, Jean BESSON à Jean-Marie BERTRAND, Bruno LAGIER à Jean-Pierre BUIX, Christine NIVOU à Hervé RASCLARD, Jean-François SIAUD à Pierre COMBES, Michel TACHE à Gérard COUPON

**Excusés(es)**

Michèle EYBALIN

\*\*\*\*\*

**Objet : Partenariat financier pour l'édition du pré-atlas herpétologique Drômois**

Le Président expose :

La LPO Drôme travaille actuellement sur la réalisation d'un pré-atlas herpétologique, le dernier en date étant de 1979. Ce document réalisé par des naturalistes bénévoles s'inscrit dans une démarche de connaissance des espèces et sa publication permettra de valoriser ce travail auprès du grand public et d'un public spécialisé dans ce domaine. Des scientifiques de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes de Montpellier apportent leurs connaissances afin que cet ouvrage soit le plus pertinent possible.

Le territoire du projet de Parc naturel régional des Baronnies Provençales est très riche au niveau amphibiens et reptiles, et beaucoup de ces espèces sont considérées au niveau national comme au niveau européen comme rares, à l'instar du Sonneur à ventre jaune, du Lézard ocellé,... . Pour ce dernier, le territoire du futur Parc constitue un des derniers bastions de la population drômoise.

Ce pré-atlas constitue une étape avant un atlas plus précis pour disposer d'une synthèse permettant d'orienter le travail pour ces futures années. Il apparaît ainsi que le périmètre du projet de Parc est sous prospecté et que des directives seront données aux herpétologues bénévoles afin d'orienter leurs prospections vers ce secteur.

Ce type de démarche s'intègre parfaitement aux missions d'un Parc, à savoir l'amélioration des connaissances naturalistes sur son territoire et la communication de ces dernières. En outre, de telles informations pourront éventuellement permettre, à l'avenir, de proposer d'éventuelles actions de préservation ou de gestion pour ces espèces menacées.

Le pré-atlas prendra la forme d'un livre de 80 pages en noir et blanc, constitué pour chacune des espèces d'une monographie (présentation de l'espèce, répartition, tendances évolutives des populations...) accompagnée d'une carte de répartition.

Une aide de 500 € est demandée au Syndicat Mixte des Baronnies Provençales, somme permettant de contribuer à l'impression de 350 exemplaires.

A titre d'information :

<b>Impression budget estimé du pré atlas en 350 exemplaires</b>	
Conseil Général de la Drôme	1 000 €
<b>Syndicat Mixte Baronnies Provençales</b>	<b>500 €</b>
PNR Vercors	500 €
LPO Drôme	700 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 700 €</b>

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau autorise le Président à attribuer l'aide demandée, et à signer tout acte relatif à cet objet.

Pour extrait certifié conforme  
Aux jour et an susdits

Le Président  
Hervé RASCLARD